



Frais paye par un descendant direct

Par **coucoute_old**, le **30/11/2007** à **19:28**

Je possede une maison secondaire et j'ai deux enfants
j'ai une petite pension
mon fils paye les impots de la maison
car il ne veut pas que je la vende
je vais aussi avec ma fille en vacances dans cette maison
je voudrais savoir en cas ou je vienne a decede si mon fils peut reclamer la moitie de la
somme paye par lui a ma fille